

## Jusqu'ici, tout va mal

**Trois mois d'Hollandisme et l'austérité ne fait que s'intensifier.** Le gouvernement s'apprête à signer un énième accord européen, le TSCG (Traité sur la stabilité la coordination et la gouvernance). Ce traité va encore dégrader durablement les conditions de vie de la majorité de la population. La pseudo lutte

montre l'assujettissement des gouvernants aux marchés financiers. Comme nous pouvions l'attendre, aucune rupture ne s'observe depuis trois mois. Nous ne pouvons oublier que les contre-réformes sur les retraites sont toujours en vigueur, et qu'il y a largement plus de 3 millions de chômeurs. Dans l'éducation, le statu-quo

Ce sont les salariés qui sont contraints d'y faire face. Au rectorat, dans les grands établissements (Siec, Crous, universités, Cnam, ...) c'est le même bilan suite aux suppressions de postes. Les discours changent mais les pratiques restent. Le gouvernement ne revient sur aucune des sanctions dans l'éducation, à la poste et ailleurs. Et pour les Roms, comme pour les sans papiers, le pire est toujours de rigueur. Jusqu'à quand ? Nous voulons une société sans exploitation. **Construisons la lutte sociale contre le capital en nous organisant collectivement, en développant les solidarités dans les établissements, dans les écoles et les quartiers.**

**Une autre société,  
une autre école !**

Tous ces  
mots  
partis  
en fumée



contre le chômage se résume à un redéploiement de nouveaux contrats précaires. Les 300 000 emplois d'avenir ne sont que l'illustration d'une fausse création d'emploi qui produira une augmentation du nombre de précaires avec des droits réduits et condamnés au chômage dans 3 ans. La réalité des plans sociaux chez PSA, Doux, Arcelor Mittal, ...,

de la rentrée n'augure rien de bon quant à la nouvelle loi d'orientation prévue cet hiver. Les sur-effectifs d'élèves dans les établissements et les écoles, les problèmes de remplacement ainsi que la surcharge de travail pour les enseignants, les personnels administratifs et techniques, sont autant d'urgences à traiter en ce mois de septembre.

### SOMMAIRE

- p.2 2nd degré, La rentrée
  - p.3 International : La situation en Espagne
  - p.4 et 5 Quelle école voulons-nous ?**
  - p.6 Souffrance au travail : subir ou réagir ?
  - p.7 1er degré, la rentrée
- Bonne lecture !

# Rentrée 2012 dans le second degré : le changement dans la continuité !

*Qu'en est-il de la rentrée 2012 dans les collèges et les lycées parisiens, à l'heure du « changement » et à l'aube de la « refondation » ? La comparaison avec la rentrée 2011 s'apparente à un mauvais « jeu des sept erreurs »... Si quelques petites différences apparaissent, c'est bien à la marge qu'il faut les chercher, dans le flou savamment entretenu à l'arrière-plan d'un projet de refondation aux contours encore vagues, mais dont on peut présumer qu'il ne tranchera pas radicalement avec les orientations constatées ces dernières années... Ce qui se dessine en effet sur le terrain ressemble point pour point à ce que nous avons connu précédemment.*

Les personnels administratifs de moins en moins nombreux sont confrontés à la mutualisation des moyens. Leur charge de travail augmente parallèlement aux effectifs élèves. Ils doivent gérer la multiplication des tâches administratives, en se voyant imposer toujours plus de travail et sans être désormais affectés à un service défini (intendance ou secrétariat). Depuis quelques temps en effet, on constate dans plusieurs établissements la mise en place de pôles administratifs qui ne laissent plus le temps de souffler à nos collègues. Les postes nécessaires ne sont pas créés, et le recours aux CDD sur suppléances et aux CUI est monnaie courante.

Les agents techniques dont le nombre se réduit à la portion congrue dans la plupart des établissements payent déjà un lourd tribut à cette politique de suppression de postes, de non-remplacement des absents et d'augmentation du temps de travail : accumulation de la fatigue, pépins physiques, maladie.

Dans toutes les catégories de personnel les postes non-pourvus se multiplient, des remplacements ne sont plus assurés et la pression hiérarchique s'intensifie en conséquence. La pointeuse pour certains, les ENT pour les autres, les rapports disciplinaires pour tous... 6500 postes d'enseignants supprimés entraînent mathématiquement la dégradation des conditions de travail des élèves et des profs. La gestion de la pénurie demeure la règle alors que nombre de collègues contractuels se retrouvent sur le carreau en cette rentrée, sans aucun espoir d'être titularisés et réemployés et que de nombreuses disciplines sont déficitaires en titulaires remplaçants, que les CDD administratifs n'ont pas de perspective de titularisation, et les agents techniques non titulaires sont pour au moins 50% d'entre eux remerciés à la fin

de leur contrat.

Aucun plan de résorption de la précarité à l'horizon, des non-titulaires et contractuels de toutes catégories ne feront pas leur rentrée alors que des remplacements ne sont pas assurés et que la situation ne cesse de se dégrader pour tous les personnels et les élèves. La titularisation de toutes et tous sans condition est une urgence. Alors que le gouvernement ne propose que des em-

## L'ARITHMÉTIQUE POUR LES NULS



ploi précaires (emplois d'avenir et autres CUI) c'est l'arrêt du recours à ce type d'embauche qu'il faut imposer et la création de postes de titulaires.

Loin d'être abrogée, la mastérisation est, au contraire, entérinée par le projet d'« emplois d'avenir professeurs » qui prévoirait 6000 recrutements par an pendant trois ans, par le chef d'établissement en CUI/CAE !

La contre-réforme du lycée professionnel et général, pièce majeure du puzzle des réformes libérales dans l'éducation, continue d'être imposée et devient cette année effective en Terminale. Elle n'est en rien remise en cause par le ministère, pas plus que le dogme de l'autonomie des établissements et de leur mise en concurrence. Quand équité se substitue à égalité, chacun doit être à sa place selon ses « compétences ». Du LPC au passeport pour l'emploi destiné aux adultes, il n'y a

que la volonté de soumettre l'école et les salariés aux priorités de l'économie patronale. Pas de formation reconnue, peu de connaissances délivrées, seulement des capacités d'adaptation aux fluctuations du monde du travail. C'est vrai pour les élèves, mais aussi pour les personnels auxquels les plans de formation proposés ne permettent pas d'acquérir de nouvelles qualifications. Passer d'un emploi peu valorisant à un autre dévalorisé, en étant prêt à subir les périodes de chômage et de temps partiels imposés sont des compétences exigées de tous et un avenir peu motivant pour une grande partie des élèves !

À propos du livret personnel de compétences, le ministre déclarait le 26 juin dans sa lettre aux personnels de l'éducation qu'« il [était] trop tard pour le modifier pour la prochaine rentrée, mais [qu'] il connaissait des simplifications indispensables et des évolutions ». Nous devons exiger, avec les élèves et leurs familles, la suppression pure et simple de cet outil de fichage et de flicage numérique tout au long de la scolarité. On lit encore que « la conception et les composantes du socle commun doivent être repensées », mais pas question visiblement de penser autrement l'éducation en d'autres termes que ceux d'un « socle » et de « compétences » définis par les seuls critères d'employabilité édictés par le patronat !

Ainsi, si l'apprentissage à 14 ans (Loi Cherpion) a été supprimé, le bac pro en 3 ans demeure et l'école du tri social a de beaux jours devant elle, comme le laisse entendre l'annonce d'une refondation « républicaine » de l'école. C'est une école sans sélection que nous voulons, sans mainmise patronale, où tous les élèves pourront apprendre, faire et comprendre, à travers une formation polyvalente pour tous, une école au personnel nombreux et titulaire,

une école dont la gratuité ne soit plus un vain mot, réellement égalitaire, dans laquelle les élèves des familles populaires pourront eux aussi trouver la voie de l'émancipation... Émancipation qui ne semble pas faire partie du vocabulaire du ministre de l'éducation, puisque celui-ci préconise comme Chevènement, comme Darcos... un retour de « sainte morale » à l'école et que la sinistre loi Carle qui favorise les établissements du privé au détriment du public est toujours en vigueur ; alors qu'à Paris comme ailleurs, les écoles privées constituent des zones de prurit pour ceux qui fuient la mixité scolaire et sociale.

Rien non plus sur la mastérisation et son abrogation : au contraire, elle est entérinée par le projet d'« emplois d'avenir profes-

seurs » qui prévoirait 6000 recrutements par an pendant trois ans, par le chef d'établissement en CUI/CAE !

Quant aux maigres annonces estivales, elles confirment que nous avons raison de ne pas nous faire d'illusions printanières : l'abrogation du décret sur l'évaluation des enseignants ne signifie pas pour autant la fin de l'évaluation humiliante et de la carrière à plusieurs vitesses liée au « mérite » reconnu par un corps d'inspecteurs/contremaitres, et ne doit pas nous faire oublier que nos collègues ouvriers, agents administratifs, personnels sociaux et de santé continuent de subir ce mode de gestion managériale inepte et toutes les pressions hiérarchiques qui en découlent. Sans parler des 500 recrutements d'assistants de prévention et de sécurité qui re-

lèvent de la poudre aux yeux sécuritaire et s'inscrivent dans une lignée déjà trop longue : portails électroniques, vidéosurveillance, débat récurrent sur le port de l'uniforme, équipes mobiles de sécurité... Les choix d'affectation et la fonction des APS s'inscrivent en toute logique dans la constitution des zones de sécurité prioritaires et apparaissent comme un nouveau signe de répression en direction de la jeunesse.

Nous n'étions pas dupes au printemps, nous ne le sommes pas davantage en cette rentrée : la grande illusion générale dont, — bien au-delà du seul secteur de l'éducation —, certains se bercent encore ne sera dissipée que par nos mobilisations et nos luttes.

---

## International

### Espagne : Les personnels de l'éducation s'organisent contre des coupes budgétaires drastiques

Partout en Europe les mesures détruisant les systèmes d'Éducation Publique pleuvent... et les luttes se mettent en place. L'Espagne a déjà été durement touchée notamment par la réforme du droit du travail, les nombreuses coupes budgétaires et la réforme des retraites. En cette rentrée scolaire, par exemple la région de Madrid subit la suppression d'emplois spécialisés auprès des élèves ayant besoin d'aides particulières, la diminution du nombre de responsables de soutien scolaire, l'élimination progressive des maternelles, l'entrée dans l'éducation d'entreprises privées sous prétexte de bilinguisme. Les enseignants ont maintenant partiellement la responsabilité des cantines scolaires. Dans cette région, 350 emplois sont supprimés dans les écoles primaires, par rapport à l'année dernière. Le nombre de centres accueillant une structure d'aide aux élèves déscolarisés est en réduction de 70 %. La CGT Éducation Madrid appelait à la grève illimitée à partir du 17 septembre. Les syndicats majoritaires (CCOO & UGT) « n'écartent pas une nouvelle grève générale »...

En Catalogne, alors que Laura Gómez est toujours en prison pour avoir théâtralement brûlé, pendant la grève générale du 24 avril dernier,

une caisse contenant des papiers, est confrontée à peu près aux mêmes difficultés. Les remplacements des personnels de l'Éducation posent particulièrement problème, là aussi ! Les enseignants catalans se structurent en coordination d'« assemblées de zones » pour favoriser l'auto-organisation. La CGT Éducation Catalogne, qui tient à mener des luttes offensives et longues, soutient la grève perlée illimitée qui a été décidée les 12, 13, 19, 26, 27 septembre...



# QUELLE ÉCOLE VOULONS-NOUS? NI ÉCOLE

## Les mesures Sarkozy- Darcos- Chatel : A LA POUBELLE!



Il est plus que temps de tirer un trait sur les nombreuses contre-réformes qui, ces dernières années, ont voulu porter un coup fatal au service public d'éducation : aide personnalisée (1er degré) et accompagnement personnalisé (2nd degré), programmes de 2008 pour l'école maternelle et élémentaire, réformes du lycée et de l'enseignement professionnel, mastérisation, livrets de compétences, fichage des élèves et des personnels, évaluations tous azimuts, etc. Ce serait la moindre des cohérences de la part d'un ministre et d'une administration qui prétendent vouloir « refonder l'école » et annonce une nouvelle loi

d'orientation et de programmation soumise au parlement fin novembre. D'autant plus que le silence entretenu sur la plupart de ces dispositions entraîne des pratiques à géométrie variable, voire des consignes d'inspecteurs ou de chefs d'établissement contradictoires.

**Pour SUD Education, la seule position claire et cohérente est : ON ARRETE !**

**A cette rentrée, la consigne est de ne pas remettre en route les aides personnalisées, évaluations et autres dispositifs qui sont de fait caduques.** Le temps ainsi dégagé sera bien utile pour se concerter sur la pratique quotidienne autant que sur l'avenir, pour prévenir et remédier aux difficultés des élèves, pour pallier aux manques de formation initiale et continue ...

SUD Education Paris soutiendra toutes les prises de position et actions en ce sens, car il est logique et utile de refuser de poursuivre l'application d'une politique reconnue – officiellement, maintenant – nuisible au service public et aux élèves.



## L'école de la république, un outil contre l'émancipation du peuple

« Dans les écoles confessionnelles, les jeunes reçoivent un enseignement dirigé tout entier contre les institutions modernes. [...] Si cet état de chose se perpétue, il est à craindre que d'autres écoles se constituent, ouvertes aux fils d'ouvriers et de paysans, où l'on enseignera des principes diamétralement opposés, inspirés peut-être d'un idéal socialiste ou communiste emprunté à des temps plus récents, par exemple à cette époque violente et sinistre comprise entre le 18 mars et le 28 mai 1871. » Cet extrait d'un discours de Jules Ferry pour défendre son projet d'instruction publique, laïque et obligatoire est sans équivoque. Jules Ferry veut écraser toute idée de révolution, d'éducation du peuple par le peuple en agitant le spectre de la Commune. Selon le chercheur de l'INRP,

Jean Foucambert\* l'école de Ferry a finalement tenu son pari : « **Instruire en détournant contre lui l'instruction que le peuple revendiquait pour son émancipation.** » Dès sa création Sud Éducation s'est opposé à cette école qui est historiquement une école au service de la bourgeoisie. Alors, quand Vincent Peillon fait référence aux hussards noirs de la république, nous ne pouvons que nous opposer à ce mythe. L'école de la République est une école inégalitaire, une école de la reproduction des classes et du tri social, ainsi que le dénonçaient, dès les années 60, Bourdieu, Beaudelot, Establet... Notre conception de l'école ne peut se réclamer de cette histoire, nous voulons une école émancipatrice, démocratique, auto gérée, sans hiérarchie des savoirs. C'est pourquoi pour Sud éducation, changer l'école sans changer la société n'est qu'une supercherie...

\*L'École de Jules Ferry, Un mythe qui a la vie dure, Jean Foucambert

# LIBÉRALE, NI ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

## Concertation "pour la refondation de l'école"? Le point de vue de SUD Paris

Le gouvernement a lancé cet été une « une concertation pour la refondation de l'école », dont l'objectif affiché est de préparer une loi d'orientation et de programmation scolaire. La fédération SUD éducation a décidé de participer à cette concertation pour y porter ses revendications et informer les personnels. Après deux mois de groupe de travail, nous constatons que les craintes que nous exprimions au lancement de cette concertation se voient confirmées. Si cette concertation permet à beaucoup de participant-e-s (syndicats, associations, collectivités, « experts », « personnalités ») d'exprimer leur point de vue, elle s'inscrit dans un calendrier beaucoup trop serré pour traiter de façon suffisante l'ensemble des thèmes. La consultation directe du terrain (personnels, parentes, élèves) a été exclue par le ministère, en dehors d'un vague appel à des contributions sur Internet. Les méthodes de travail ne permettent aucune réelle confrontation des points de vue et aboutissent plutôt à une juxtaposition de prises de parole

successives où chacun-e exprime sa vision du sujet. Ainsi à Paris la concertation se réduit, le 18 septembre, à trois heures d'échanges entre invités sélectionnés sur trois thèmes imposés. A l'évidence le champ des questions ouvertes à la concertation est limité et purement formel, l'essentiel des décisions semblent prises avant même que la concertation ait débuté. Ainsi, le ministre qui affirmait en juillet que « la reconstruction de la formation initiale [...] comme la mise en place d'un pré-recrutement [...] seront définies à l'issue de la concertation » a décidé unilatéralement de créer le dispositif « Emploi d'Avenir Professeur » entérinant au passage la mastérisation. De même sur les « rythmes scolaires », Peillon annonçait déjà les futures décisions dès mai dernier. Pour SUD éducation Paris, la concertation ne semble pas s'engager dans un projet alternatif de l'école. Le ministre n'envisage même pas l'abrogation de la mastérisation du recrutement des enseignant-e-s, l'abandon des systèmes numériques de fichage et de flicage

des personnels et des élèves, la remise en cause des pressions hiérarchiques, le refus d'une régionalisation du service public d'éducation et d'orientation, la fin de la mise en concurrence des personnels et des établissements, la suppression du socle commun et du LPC, le retour au bac pro en 4 ans et à des formations de type BEP, la fin de la précarité...

Sarkozy voulait une école concurrentielle et manageriale et nous la combattons. Nous serons tout aussi déterminés pour dénoncer le retour à une mythique « école de la république et ses hussards noirs » qui était et reste celle de la sélection et de la reproduction sociale.

SUD éducation continuera à défendre ses revendications pour une école démocratique, critique, émancipatrice et épanouissante. Mais pour le service public d'éducation comme pour l'ensemble des questions qui touchent au monde du travail, un véritable changement dépend avant tout des mobilisations. SUD éducation s'emploiera à les construire.

---

## Pour approfondir ce débat : deux rendez-vous

### Réunion d'info syndicale pour les enseignants des écoles

**MERCREDI 3 OCTOBRE,**

de 9 h à 12 h, à la Bourse du travail (salle Louise Michel)

3, rue du Château d'eau, Paris 10ème (métro République)

Pour débattre ensemble des projets gouvernementaux sur le système éducatif et leurs conséquences pour les élèves et les personnels  
*Rappel : il suffit d'en informer l'ICC et la participation à ces réunions donne droit à défalquer un temps équivalent des heures d'animation pédagogique*

### Stage de formation syndicale

**Lundi 26 et mardi 27 novembre 2012  
au local du syndicat**

Pour définir ensemble l'AUTRE ECOLE (dans l'AUTRE SOCIÉTÉ) que nous voulons. Ce stage est organisé par SUD éducation Paris. Pour participer, la demande doit être adressée au chef d'établissement ou de service un mois à l'avance selon le modèle disponible sur le site internet du syndicat.

# SOUFFRANCE AU TRAVAIL : SUBIR OU RÉAGIR ?

Les 25 et 26 juin dernier, le stage syndical « Conditions de travail et souffrance au boulot », organisé par les syndicats SUD Éducation d'Île-de-France à la Bourse du travail de Paris a été l'occasion pour les nombreux-ses participant-e-s, de toutes catégories et de tous statuts (personnels ouvriers, enseignant-e-s des premier et second degrés, de l'Université, administratif-ve-s, agent-e-s de labo... titulaires ou contractuel-le-s) de faire le point et d'échanger sur les situations de souffrance liées aux conditions de travail, au non-remplacement des personnels, à l'augmentation des charges, à l'allongement du temps de travail, à la multiplication des pressions hiérarchiques de plus en plus fréquentes, voire au harcèlement, avec pour objectif d'apporter des réponses syndicales et collectives et de construire les luttes.

## **Des outils pour défendre ses droits...**

Les camarades de SUD Éducation Calvados intervenant ont rappelé à quel point il était urgent que les personnels s'emparent des outils que le droit met à leur disposition en insistant notamment sur les mesures de prévention contre la souffrance au travail que le décret 82-452 du 28 mai 1982 a instituées, mais qui, dans la fonction publique, – 30 ans après ! – restent encore trop méconnues des personnels et que les employeurs semblent se refuser obstinément à mettre en application.

Ainsi les échanges ont-il été nombreux et fructueux tant sur l'utilisation du registre de santé et de sécurité au travail que sur la notion d'accident de service (l'équivalent dans la fonction publique de l'accident de travail), le document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs (« document unique d'évaluation des risques », ou DUER), l'usage du droit de retrait, la visite médicale ou encore l'accompagnement syndical des personnels<sup>1</sup>...

A titre d'exemple, le décret 2011-774 du 28 juin 2011, comme le décret 2012-170 du 3 février 2012 (pour la fonction publique territoriale), rappellent l'organisation des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) dans la fonction publique et notamment **l'obligation qu'un registre de santé et sécurité soit mis à disposition des personnels.**

Chaque agent, mais aussi chaque usager, a la possibilité d'inscrire objectivement sur ce registre toutes les observations et toutes les suggestions qu'il ou elle juge opportun de formuler dans le domaine de la prévention des risques professionnels (tant physiques que psychologiques) et l'amélioration des conditions de travail. **Ce registre a une valeur juridique et il faut en exiger la mise à disposition, partout où il n'existe pas encore : les nombreux témoignages ont montré lors de notre stage que c'était, hélas, trop souvent le cas !**

## **Et construire les luttes collectives...**

Cet arsenal légal permet de mettre les employeurs devant les textes et de leur rappeler leurs obligations et nos droits, mais il va de soi que nous serons d'autant plus entendus que nous ne resterons pas isolés : le combat syndical sur le terrain et la mobilisation de l'ensemble des personnels contre toutes les formes de souffrances au travail doivent permettre à chacun-e la défense de ses droits élémentaires.

Une illustration des luttes à construire pour combattre l'augmentation de l'exploitation a été donnée à travers l'intervention d'un camarade de SUD Poste évoquant la lutte des postiers de Nanterre, ainsi que par le rappel du mouvement mené cette année contre le règlement allongeant le temps de travail des agents à la Région. Ce combat, SUD Éducation entend bien le poursuivre, en dépit de l'obstination de l'exécutif régional dans cette régression sociale à laquelle se sont pliées la plupart des organisations syndicales représentées lors du Comité Technique Paritaire (CTP) du 27 juin.

## **À travers un travail syndical offensif !**

Là où SUD Éducation est présent, le travail syndical doit être de construire sur le terrain les solidarités indispensables à la défense de toutes les catégories sur un même lieu de travail et de porter des revendications offensives sur l'organisation du travail.

Les multiples problèmes évoqués lors du stage reposent pour la plupart sur l'exploitation mise en place par la hiérarchie et, qu'il s'agisse des départements, de la Région ou encore de l'État, on a pu constater que, partout le même type de logique et de gestion managériale pathogène s'applique : on n'embauche pas et le manque de personnel est criant, les absent-e-s ne sont pas remplacé-e-s, la charge de travail de toutes et tous augmente, de même que la pression, notamment celle exercée sur les personnels les plus précaires. Ensuite l'employeur a beau jeu de faire faire un quelconque « audit » pour prétendre que le boulot peut être fait à moins... mais quid des multiples souffrances engendrées par ce mode de gestion ?

**Se battre contre la souffrance au travail, c'est refuser l'exploitation et se battre ensemble contre la hiérarchie et ses méthodes de management, contre la division des catégories de personnels qu'elle entretient savamment, contre la précarité qu'elle développe à dessein et pour la titularisation de toutes et tous sans conditions.**

1. Pour de plus amples informations sur tous ces sujets, n'hésitez pas à nous contacter.

# LA RENTRÉE DANS LE 1ER DEGRÉ

## Remplacements des enseignants, pénurie en vue

Le rectorat l'a confirmé : il n'y aura pas assez de remplaçants cette année. En effet, au vu de la situation de l'année dernière et de la fermeture encore cette année de 25 postes de brigade la situation des remplacements sur l'académie de Paris continue de se dégrader. Face à cela il nous faut réaffirmer nos consignes : à partir de 3 jours d'absences non remplacées il faut refuser de prendre les élèves du collègue non remplacé et prévenir les parents concernés pour exiger ensemble de l'ICC (ou du Rectorat) un remplacement.

De plus, SUD éducation Paris réitère son opposition au recours à des contractuels et a obtenu le recrutement en qualité de stagiaires des inscrit-es sur la liste complémentaire du concours 2012 des PE. Le Ministère doit prendre ses responsabilités afin d'assurer la constitution d'un corps de titulaires-mobiles (Brigades et ZIL) en nombre suffisant et formé.

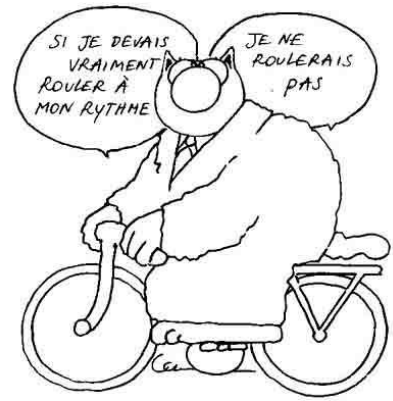
## La rentrée mouvementée des AVS/EVS

Le rectorat avait promis que tous les élèves avec notification MDPH auraient une aide à la rentrée : force est de constater que ça n'est pas le cas, nombreux sont ceux qui se retrouvent seuls à la rentrée. Cette situation ne nous surprend pas car de nombreux collègues AVS/ EVS ont vu leur contrat se terminer cet été et n'ont été rap-

pelés qu'après la rentrée (une fois qu'ils se soient organisés pour trouver un autre emploi). SUD éducation Paris rappelle son exigence : les AVS/EVS doivent être titularisés, formés et rémunérés à hauteur de la tâche qu'on leur demande et qui doit être reconnue comme un vrai métier.

## Les PVP en lutte : aujourd'hui pour l'ouverture de postes, demain contre la redéfinition de leurs missions ?

Depuis la rentrée, les professeurs de la ville de Paris (PVP) exerçant dans les écoles élémentaires se sont réunis et mis en grève (10 et 24/09) pour réclamer des concours de recrutement. En effet depuis plusieurs années, le nombre de postes ouverts aux concours diminue et les départs en retraite ne sont plus remplacés. Le résultat de cette politique de la ville de Paris se fait de plus en plus sentir : les collègues PVP sont obligés d'assurer de nombreuses heures sup (plus ou moins imposées) et certaines écoles se retrouvent avec 2, 3 voire 4 PVP différents pour une même discipline. Quant à leur avenir ? La ville de Paris a sans doute déjà quelques idées sur « la nouvelle organisation des journées scolaires » prévue à partir de la rentrée prochaine, elle ne cache pas que les PVP verront certainement leurs « missions » modifiées. À suivre...



## QUESTIONS DE « RYTHMES »

Officiellement, la concertation nationale sur la «refondation de l'école» inclut le débat sur les «rythmes scolaires» ou dits tels. Dans la réalité, sur ce dossier, le ministre Peillon a des idées bien arrêtées et certaines pistes ont manifestement la cote : ½ journée de classe supplémentaire dans les écoles, le mercredi matin de préférence, et peut-être bien deux semaines de vacances d'été en moins (avec zônage ou pas des semaines restantes). Ce qui est beaucoup plus flou, c'est ce qu'il advient – et à quel coût - des enfants-élèves pendant le temps conséquemment dégage (1 heure ou plus ?) durant la journée. Et ce qui n'est jamais dit : les conséquences sur le temps de travail et les obligations des personnels (enseignants, ASEM et ATE, administratifs, ouvriers, PVP, AVS-EVS et autres précaires, animateurs-trices de la Ville ...)

Pour SUD Education, ne peut être acceptable qu'une modification des rythmes qui allierait une amélioration réelle des conditions de vie et de scolarité des enfants avec une réduction effective du temps de travail et de meilleures conditions de travail pour les personnels.

Tous gagnants ...sinon, le syndicat SUD s'y opposera et, comme il a déjà su le faire, se battra pour empêcher l'aboutissement d'un projet qui ne soit pas satisfaisant pour tous et toutes !

# AGENDA

- **Dimanche 30/09** à 13h30 à Nation :  
Manifestation contre le traité européen.  
Solidaires et la fédération Sud éducation appellent à cette manifestation
- **Mercredi 03/10** à 9h. à la Bourse du travail :  
RIS 1er degré (voir page 5)
- **Jeudi 04/10** à 18h au local : Equipe syndicale
- **Mardi 09/10** à 18h au local : **Assemblée générale du syndicat** (ordre du jour communiqué ultérieurement)
- **Jeudi 18/10** à 18h au local : Équipe syndicale
- **Vendredi 19/10** au local 18h30 : **Apéro/projection** du film "*Regarde elle a les yeux grands ouverts*". Ce documentaire relate l'expérience vécue par des femmes du MLAC (association féministe fondée en 1973 et luttant pour le droit à l'avortement et la contraception) d'Aix en Provence, inculpées et jugées pour avoir pratiqué elles-mêmes des avortements. Ces femmes militaient pour que l'accouchement et l'avortement soient contrôlés et voulus par les femmes elles-mêmes.
- **Vendredi 26/10** : dernier jour pour envoyer à votre supérieur hiérarchique la demande de participation au **stage "Quelle école voulons-nous ? "** qui aura lieu les 26 et 27 novembre au local.

## Réunions d'Information Syndicale (RIS) et Animation pédagogique

Rappelons que tout enseignant peut assister, dans l'année scolaire, à 10h de RIS. **Ces réunions peuvent être défalquées des heures d'animation pédagogique**, pour cela il suffit d'envoyer un courrier manuscrit à l'ICC (par le biais du directeur) précisant que vous n'assisterez pas à l'animation ..... car vous avez assisté ou assisterez à la réunion d'information syndicale organisée le JJ/MM/AA par SUD éducation Paris (ou n'importe quel autre syndicat). En cas de difficultés n'hésitez pas à nous contacter, ces RIS sont un droit pour tous !